

CONSEIL MUNICIPAL DE CAOURS L'HEURE
PROCES VERBAL
REUNION DU 26 septembre 2017

Date de convocation : 19 septembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le 26 septembre, 19 h 30, les membres du conseil municipal se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Bernard DUQUESNE, Maire.

Etaients présents : Bernard DUQUESNE, Pascal DRUEL-POTTIER, Philippe RANDON, Jacky DELAITRE, Jean-Marie SONNEVILLE, Bernard FORESTIER, Dominique BERZIN, Marc GENEAU DE LAMARLIERE, Marie-Claire DOLLE, Patricia CHASTAGNER et Véronique CHABANCE arrivée à 19h56 après les délibérations

Excusé : Antony DOURNEL

Absents : Stéphane DUCROCQ, Rémi FOULON, Delphine FROMENT
Pascal DRUEL-POTTIER a été nommé secrétaire.

Nombre de conseillers en exercice :	15
Présents :	11
Votants :	10

COMPTE RENDU

Le procès verbal du 27 juin 2017 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

Délibération : devis bornage parcelle du presbytère pour mise en vente du bien

Nécessité de faire une division cadastrale en vue de séparer le presbytère du parking récemment aménagé pour vendre le bien. Coût de cette division 1140€ TTC, opération qui serait réalisée par le cabinet Latitudes d'Abbeville.

L'estimation du presbytère ne pourra plus être faite par le service des Domaines : depuis le 1^{er} janvier 2017 le seuil réglementaire de consultation du Domaine pour les communes de moins de 2000 habitants est fixé à 180 000€. Monsieur le Maire souhaite faire estimer le presbytère par un notaire, Monsieur Geneau De Lamarlière préfère l'expertise des agences. L'estimation sera demandée conjointement à un notaire et à une agence.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis du cabinet Latitudes à 1140€ et autorise Monsieur le Maire à signer le devis et à mettre en vente le presbytère.

Délibération : autorisation de signer la convention de mise en place d'un service commun du droit des sols.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention, stipulant le détail des missions du service commun.
Le service commun assure l'instruction des :

- Déclarations préalables avec création ou augmentation de la surface de plancher
- Les permis d'aménager
- Les permis de construire

La commune instruit les actes suivant :

- certificat d'urbanisme d'information
- certificat d'urbanisme opérationnel
- les déclarations préalables sans création ni augmentation de la surface de plancher

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité autorise le Maire à signer la convention de mise en place du service commun du droit des sols.

Divers

Fibre optique:

Nouvelle intervention à compter du 30 octobre 2017 pour la pose sur 300 mètres de 3 fourreaux en accotements depuis la chambre située sous l'autoroute jusqu'à celle située après l'accès à la rue de la briqueterie.

Ad'ap, Mise en accessibilité :

Travaux subventionnés au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) : 35%
Autorisation de faire les travaux en date du 6 juin

Travaux concernés pour un montant de 1070€ TTC au lieu de 1800€ TTC

- Boucle induction pour les malentendants (Entreprise Gaffé)
- Place de stationnement PMR aux abords de l'école (STPA)
- Panneau indicateur pour rejoindre le terrain de tennis le terrain de boule. (SYD)

Sur le programme de 2016 reste à réaliser la pose de bandes podotactiles et la mise en place de nez de marche antidérapant.

En 2018, seront à programmer les travaux au niveau de la salle.

19h56 Arrivée de Véronique Chabance

Travaux en cours

Parking église de Caours

Travaux finis pour un coût total de 62 206€ HT :

50 975€ STPA (Marché à procédure adaptée repris par la CABS)

11 231€ DAUCHEZ

Montant subventionnable de cette dépense : 58 310€ HT

- 13 473 € de subvention au titre des amendes de police
- 14577.50 € (25%) de subvention du département

Soit 28 050.50€ de subvention au total

Reste à charge de la commune 34 155.50€ (env 55%)

De cette somme, la CABS devrait prendre à charge 20%.

Rue de Haut

Dossier géré par la CABS.

Le coût estimatif de 107 703€ HT a été préparé par les services techniques, sur la base du détail estimatif préparé au préalable par Monsieur Le Maire. Le marché à bons de commande a été passé avec l'entreprise COLAS Nord Picardie.

La CABS prend à sa charge la couche de roulement en enrobés (21 164€ HT) et subventionne le projet à hauteur de 20% (17 307€ HT), auxquelles s'ajoutent une subvention de la réserve parlementaire de 8000€.

Monsieur le Maire propose de ne pas demander la subvention du département afin de ne pas retarder les travaux. Le programme du département étant fixé sur la période 2017 / 2020 et offrant une subvention de 30% limitée à 10 000 € sur 4 ans pourra être demandée pour un autre projet ultérieurement.

Reste donc à la charge de la commune 61 232 € (env 57%)

20h07 Départ de M. Marc Geneau De Lamarlière.

Embellissement du Poste de transformation

Notre dossier a été présenté à la commission de la fédération départementale de l'énergie de la Somme (FDE 80) le 18 septembre qui a validé l'embellissement du poste rue de la Briqueterie qui sera effectué par l'artiste **MICHEL RODIER**

Après réalisation des travaux, la commune devra fournir les factures acquittées que la FDE remboursera pour un montant total HT de 2 000 EUR, le dépassement d'un montant total de 306.49 EUR HT sera pris en charge par la commune.

Aussi la FDE demande que l'association BAC 80 (Bourse d'aide aux chômeurs) de Flixecourt procède au nettoyage du poste et de ses abords pour un montant de 140 € en plus à la charge de la commune.

Monsieur le Maire fait part des propositions d'esquisses intéressantes de la société Made in Graffiti et propose de mener une autre opération pour le poste transfo en face de l'école.

Plan communal de sauvegarde

Monsieur le Maire a préparé le dossier sur la base du PCS de la commune de Cambron : resteront quelques éléments à compléter pour finaliser le dossier. Une réunion sera programmée.

Relevé cimetière par drone

Nouvelle démonstration par Qualiconsult à St Riquier. Démonstration sur site puis présentation du logiciel mairie, ce vendredi 29 septembre.

Participation citoyenne

Contact avec la gendarmerie. Organisation de la réunion publique le vendredi 6 octobre à 18h30 à la salle communale.

Toiture

Travaux sur la toiture et sur le tuyau en zinc à la mairie, sur la toiture de la salle, aux gouttières de l'église, seront réalisés par l'entreprise Heurteaux fin octobre.

Défibrillateur

Intervention de la société Schiller France pour la maintenance du défibrillateur. (Remplacement des électrodes, de la pile de sauvegarde et de la sacoche)

Vu avec M. Froment, pompier, pour programmer une formation sur l'utilisation de celui-ci

Elagage des arbres de la propriété Huré

M. Chevalier a relancé la commune. Déjà 3 courriers envoyés à la famille. Une nouvelle relance sera faite.

Journée du patrimoine

Monsieur le Maire déçu du manque d'investissement du conseil municipal. Le nettoyage a été fait le vendredi par Monsieur le Maire et Monsieur Clève. La permanence le dimanche de 9 h à 11h30 a été assurée par Monsieur Duquesne et Mme Chastagner. 4 couples très intéressés ont profité de la visite. Opération non renouvelée l'année prochaine.

Arbre de Noël

Il aura lieu le vendredi 22 décembre 2017 à 20h. Les jouets sont cette année commandés à l'entreprise De Neuter et seront distribués aux enfants présents lors du spectacle.

Questions diverses

Mme Chastagner demande ce qu'il en est des branches de l'agglomération au parking de l'Heure et du nettoyage des bordures. Monsieur Druel propose de faire les zones les plus sales. Mme Berzin propose de faire un courrier aux habitants. Une diffusion sera donc faite aux administrés.

La séance est levée à 20h42.